

XVII<sup>me</sup> ANNEE

1<sup>er</sup> DECEMBRE

1901

N<sup>o</sup> 12



# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre-Sainte

Honorée de la Bénédiction de N. S. Père le Pape

## Hommage au Christ Rédempteur

Jésus-Christ et la pauvreté



L va paraître au cours de ce mois de décembre, sur notre terre de misères, le Fils de Dieu fait homme, le Verbe Incarné, le Christ Rédempteur du monde. L'anniversaire de sa naissance, le 25 décembre, sera comme le renouvellement de cette nuit merveilleuse dont les clartés ont illuminé la terre. Les foules pieuses vont se presser autour des crèches naïves pour contempler le petit Enfant de Bethléem et chanter en son honneur les Noël's les plus gracieux.

Elle est poétique, plus que toute autre, cette fête de Noël ; elle est pleine de lumières et de charmes, cette nuit d'hiver ; malgré le givre et la froidure, elle fait le bonheur des pauvres, des petits et des simples ; mais elle n'avait pas les mêmes charmes pour le Fils de Dieu, pour Marie, sa mère, et pour Joseph, le pauvre ouvrier. Bien misérable est cette grotte mal fermée, cette étable ouverte à tous les vents, bien pauvre cette crèche — une man-

geoire d'animaux — qui lui sert de berceau, bien rude cette paille-grossière sur laquelle il repose : c'est l'appareil de la plus rigoureuse pauvreté, je dirai plus, de la misère qui a pour compagne la souffrance et l'humiliation.

C'est pourtant là ce que le Fils de Dieu, Sagesse du Père, a choisi de préférence aux palais des mondains, afin de confondre, dès sa naissance, la fausse sagesse du monde et de renverser aussitôt toutes les idées du siècle. Il n'y était forcé par personne, à ce dénuement absolu. Ah ! s'il le voulait, « quelle garde magnifique lui fourniraient les anges ! quelles seraient la splendeur et la magnificence de sa cour ! quelle pourpre éclaterait sur ses épaules ! quel or reluirait sur sa tête ! quelles délices lui préparerait, sans aucun doute, la nature entière qui obéit si ponctuellement à tous ses ordres (1) ! » Mais non, il a voulu être pauvre et dénué de tout.

Je le reconnais là, celui que le Docteur Séraphique proclamait pauvre dans sa naissance, plus pauvre dans sa vie, très pauvre dans sa mort, « *in nativitate pauper, in vita pauperior, in morte pauperrimus.* » Je crois sans peine ce que raconte de Lui saint François d'Assise, après saint Bernard : « Le Fils de Dieu, » dit-il, « a cherché la Pauvreté dans le ciel et il ne l'a pas trouvée, mais il l'a vue sur notre terre, et épris de ses charmes, il est descendu pour s'unir à elle. » L'étable de Bethléem est la salle des noces, un pauvre ouvrier et son épouse, voilà les témoins de l'Époux.

Honorée des embrassements du Fils de Dieu, sublime épouse, la Pauvreté désormais lui sera fidèle jusqu'au bout.

Elle le suit en Egypte où le pain de l'aumône est l'aliment du Fils de Dieu ; elle lui est fidèle à Nazareth où le *fils de l'ouvrier* gagne son pain à la sueur de son front. Elle l'accompagne dans ses prédications au cours desquelles Il peut dire : « Les renards ont une tanière et les oiseaux du ciel ont un nid, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Il n'a pas sur lui la pièce d'argent qu'il faut pour payer le tribut, il est nourri des aumônes de ceux qui le suivent et il ne possède rien en propre. Quand il enverra ses Apôtres, Il veut qu'ils soient les fils de la pauvreté et il leur impose son propre genre de vie : « N'ayez ni or ni

(1) Bossuet.

-arge  
-chen  
ni bé  
ses a  
sans  
chos  
(Luc  
La  
-que d  
-au pié  
-monte  
-est clo  
-qui se  
-pauvre  
Un  
-soulev  
-le méci  
-selon le  
-que l'ex  
-faible fo  
-vaillent  
-mine ca  
-et revela  
-Père, Sc  
-avez cac  
-que vous  
-ple com  
-mystère  
Cette  
-Sans dou  
-de consei  
-vidu, il es  
-doivent a  
-tiqué dan  
Oui, « e  
-vres de J  
-annales de  
-que Franç  
-j'ose parler

argent, ni monnaie quelconque dans vos ceintures ; allez par les chemins ne portant ni bourse, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton... » (Math. x. 9) Quand ils reviendront de leurs courses apostoliques, il leur demandera : « Lorsque je vous ai envoyés sans bourse et sans chaussures, avez-vous manqué de quelque chose ? Et ils répondront : « Nous n'avons manqué de rien. » (Luc xxii. 4.)

La pauvreté sera son épouse fidèle jusque sur le Calvaire, jusque dans la mort ; tandis que Marie, la mère de douleur, restera au pied de la Croix, incapable d'aller plus loin, la pauvreté montera avec Lui sur cette croix qui n'est pas rabotée et où il est cloué nu et dépouillé. Elle le suivra jusque dans la tombe qui sera un sépulcre d'emprunt, jusqu'après la mort dans la pauvre petite hostie de l'étroit tabernacle.

Un tel mépris des choses de la terre dut nécessairement lui soulever des contradicteurs. Les Juifs charnels, les Phariséens le méconnurent. Ils avaient rêvé un Messie fastueux et puissant selon le monde. Humilier leur raison orgueilleuse dans la mesure que l'exigeait le vrai Messie était un sacrifice trop grand pour leur faible foi. Mais les simples, les pauvres, la foule de ceux qui travaillent et qui souffrent le comprirent « *Confiteor tibi Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis* » (Math. xi. 25). Je vous bénis, ô mon Père, Souverain Seigneur de la terre et des cieux, de ce que vous avez caché toutes ces choses aux prudents et aux sages, tandis que vous les avez découvertes aux petits. » La foule, au cœur simple comme celui des enfants, était seule digne de pénétrer le mystère du royaume des cieux.

Cette extrême pauvreté du Christ devait avoir des imitateurs. Sans doute cette pauvreté est héroïque et comme telle n'est que de conseil, mais si l'héroïsme n'est pas nécessaire dans un individu, il est nécessaire dans l'Eglise. Toutes les vertus du Christ doivent ainsi être perpétuées dans le monde et l'Evangile pratiqué dans sa rigueur jusqu'à la fin.

Oui, « elle est radieuse, elle est innombrable la lignée des pauvres de Jésus. Mais de toutes les figures que retracent les annales de la pauvreté, aucune n'a au front une auréole plus pure que François d'Assise, le plus ardent, le plus transporté, et, si j'ose parler de la sorte, le plus désespéré amateur de la pauvreté

qui ait peut-être été dans l'Eglise (Bossuet). La pauvreté a exercé sur lui un charme souverain, il s'en est épris comme d'une céleste amante, il l'a aimée comme une virgine fiancée, il lui a été fidèle comme à la plus belle des épouses. Lui, qui voyait toujours des sœurs dans toutes les créatures de Dieu, ne vit dans la pauvreté que sa Reine et sa Dame.

« Pour elle François quitte tout. Riche, jeune, brillant, chevaleresque, plein d'ardeur, il laisse d'un seul coup, fortune, joies et fêtes, pour posséder uniquement la *Veuve du Christ* (Dante) (1). »

Il faut l'entendre, véritable poète inspiré, chanter les gloires de sa céleste épouse. Il l'a trouvée cette *Veuve du Christ*, après la mort de son divin Epoux, abandonnée, délaissée de tous, méprisée même de ses enfants et tristement assise dans la poussière sur le bord du chemin. Il a été saisi de pitié ; ravi de ses charmes, il lui a offert sa main et l'a prise pour son épouse. Ah ! comme il lui sera fidèle. Devant l'Evêque d'Assise il va jusqu'à dépouiller ses vêtements, pour n'avoir plus rien ici-bas et ne compter plus que sur son Père du ciel.

Il entend lire dans le saint Evangile le code de la pauvreté apostolique : « Ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, n'avez ni bourse, ni chaussures » (Math. x. 9) et aussitôt il s'écrie : « Ah ! voilà bien mon affaire ! voilà ce que je cherchais, ce que je rêvais, » et jetant loin de lui bourse et chaussures, il s'élance à la suite de Jésus nu et dépouillé ; il se jette dans les bras de Dame Pauvreté. Il la prend par la main et il la promène fièrement à travers le monde et elle lui donne une multitude innombrable d'enfants. Il leur commande de n'avoir rien en propre « ni lieu, ni demeure, ni aucune autre chose sous le ciel, mais comme des étrangers et des pèlerins qu'ils aillent à la quête avec confiance et il ne faut pas qu'ils aient honte, car le Seigneur s'est fait pauvre pour nous en ce monde (2). » A sa mort il leur laisse, comme unique héritage, la très haute pauvreté, c'est elle qui fera d'eux des rois et des héritiers du royaume des cieus et qui peuplera de Mineurs la terre et le ciel.

Les Vicaires du Christ reçoivent ces pauvres comme des sauveurs, ils les bénissent, les approuvent, les protègent, les

(1) Buathier, *Le Sacrifice*.

(2) Règle de saint François, chap. VI.

défer  
sanct  
et sar  
Fils a  
Saint  
elle-m  
Ils  
butte  
parent  
intellect  
pauvre  
argent,  
hausse  
dit pas t  
Age et  
ceux-là  
ce qu'il  
S'il avait  
la crèche  
les idées  
Du mo  
Pharisien  
tout qu'I  
pas, ces d  
que toujo  
toujours s  
du siècle  
veur et ses  
temps.  
Entre to  
de contradi  
siècle dont  
inconvenan  
annoncer la  
Bonaventur  
manière d'ai  
et pratiquée

(1) Constitut

défendent contre leurs ennemis et déclarent leur Règle sainte et sanctifiante. « La voilà, s'écrie Nicolas III (1), cette religion pure et sans tache, descendant du Père des lumières, enseignée par le Fils aux Apôtres en exemples et en paroles, inspirée par l'Esprit-Saint au Bienheureux François et à ses disciples : elle porte en elle-même le sceau de la Trinité tout entière. »

Ils n'en sont pas moins, ces pauvres, comme Jésus-Christ, en butte à la contradiction. Il est des chrétiens qui sont proches parents des Pharisiens d'autrefois — de nos jours, on les appelle : *intellectuels* — qui ne goûtent que médiocrement ce genre de vie pauvre et simple. En voyant le Frère-Mineur pieds-nus, sans argent, vêtu d'un habit pauvre et rapiécé, volontiers, *l'intellectuel* hausse les épaules, fait la moue et pense tout bas quand il ne le dit pas tout haut : « Quel idéal . . . quel idéal bon pour le Moyen-Age et peu en rapport avec nos mœurs actuelles ! gênant pour ceux-là même qui veulent leur faire l'aumône ! » Je me demande ce qu'il peut penser cet *intellectuel* devant la crèche de Bethléem ? S'il avait vécu du temps du Sauveur il aurait été fort scandalisé de la crèche et de l'étable : quel idéal en effet ! peu en rapport avec les idées du siècle et gênant pour la piété même des Pharisiens !

Du moins, s'Il revenait de nos jours, ils pensent bien, nos Pharisiens modernes, qu'Il viendrait autrement que jadis et surtout qu'Il donnerait au monde un autre Evangile. Ils ne songent pas, ces demi-chrétiens, que toujours Jésus a condamné le siècle, que toujours son Evangile a été le contre-pied du monde, que toujours ses fidèles disciples seront en contradiction avec les idées du siècle et que ceux qui voudront suivre les exemples du Sauveur et ses conseils, seront incompris des Pharisiens de tous les temps.

Entre tous, le Frère-Mineur, fils de la pauvreté, sera un signe de contradiction. Guillaume de Saint-Amour, *l'intellectuel* du XIII<sup>e</sup> siècle dont les livres furent brûlés sur la place publique, trouvait inconvenant que des prédicateurs mendiants vinsent pieds-nus annoncer la parole de Dieu, et le Docteur Séraphique saint Bonaventure lui répondait dès lors : « Y a-t-il une meilleure manière d'annoncer l'Evangile que celle ordonnée par le Sauveur et pratiquée par les Apôtres qui ont converti l'univers ? or les

(1) Constitution : *Exiit*.

Apôtres allaient pieds-nus, sans bourse et sans bâton (1); » mettant leur puissance dans leur simplicité, ils ne s'appuyaient pas sur les paroles étudiées de l'humaine sagesse « *non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* (2). » Tels seront toujours les vrais messagers de l'Évangile, apôtres et non pas rhéteurs.

Qu'elle est donc vraie la parole du Sauveur : « Vous avez caché toutes ces choses aux sages et aux prudents, mais vous les avez révélées aux humbles ! » Le peuple, les enfants, les simples, voyez comme ils courent à la crèche, voyez comme ces représentations naïves et toutes ces choses simples touchent leur cœur et animent leur piété. De même le peuple comprend François et estime ses enfants : Voyez comme il court à eux. Ce peuple, dont l'enthousiasme en faveur de Jésus scandalisait les Pharisiens et les faisait trembler, il reconnaît dans le Frère-Mineur son ami, pauvre et simple comme lui, et les sympathies du peuple consolent singulièrement le Frère-Mineur du sourire dédaigneux des intellectuels. Cette voix du peuple qui s'élève en sa faveur, qui l'approuve et le bénit, c'est la voix même de Dieu : « *Vox populi, vox Dei.* »

En face du scandale de la crèche comme devant la folie de la croix : « *Je vous bénis, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que vous avez caché toutes ces choses aux savants et aux prudents et que vous les avez révélées aux petits et aux humbles.* »

FR. C. M. O. F. M.



(1) Apologie de la pauvreté. — (2) I. Cor. II. 4.



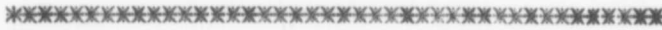
ans la  
avec le  
veler ce  
Indulgen  
concedée  
Combl  
suivant d  
caine.

CONCERNAN

Au cours  
décreté, éta  
Ordre de sai  
renouvelé c  
dans la mes  
d'hui nous  
de cette insti  
beaucoup de  
et nous rend  
grâces à Dieu  
au milieu de



Les Nouvelles Indulgences  
ACCORDÉES AUX TERTIAIRES



**D**ÉJÀ, nous avons fait prévoir à nos lecteurs le document que nous allons leur communiquer maintenant. — Durant les cinq dernières années les Tertiaires ont joui d'un Indult leur accordant pour cinq ans la communication des Indulgences et faveurs spirituelles avec le Premier Ordre de saint François. Au moment de renouveler cet Indult, le Souverain Pontife a préféré remplacer ces Indulgences *par communication*, par des Indulgences *directement* concédées aux Tertiaires.

Comblant ainsi tous nos vœux Léon XIII, a publié le Bref suivant dont nous empruntons la traduction à la *Revue franciscaine*.

**BREF**

CONCERNANT LES INDULGENCES ACCORDÉES AUX TERTIAIRES SÉCULIERS

**Léon XIII, Pape,**

*Pour perpétuelle mémoire,*

Au cours de notre long pontificat, nous avons beaucoup fait, décrété, établi pour la conservation et la prospérité du Tiers-Ordre de saint François d'Assise ; nous avons aussi adouci ou renouvelé certains points de son ancienne règle et discipline, dans la mesure réclamée par l'opportunité des temps. Aujourd'hui nous voulons combler les désirs unanimes des membres de cette institution, persuadé que l'Eglise catholique en retirera beaucoup de fruit et de profit. Pour nous, nous devons rendre et nous rendons de fréquentes et de très grandes actions de grâces à Dieu, à qui seul nous en sommes redevable, de ce que, au milieu de l'indolence et de l'inertie des caractères, le peuple

chrétien ait prêté une oreille docile à nos exhortations et invitations ; de ce que la piété envers le séraphique Père se soit avivée et que se soit accru le nombre de ceux qui ont vivement à cœur d'appartenir au Tiers-Ordre. C'est là, pour nous, une preuve éclatante que sont encore en honneur les vertus chrétiennes, qui nous permettent de remédier facilement aux maux qui nous affligent et d'écarter les périls que nous redoutons. En effet, le Tiers-Ordre séculier, qui est fait pour le grand nombre, a été, par son fondateur, organisé de façon qu'on s'y exerce avec plus de soin, comme dans une sorte de lice, à la vie chrétienne, en se modelant sur Celui qui a dit : « C'est moi qui suis la voie, la vérité et la vie. » Sans doute les deux premiers Ordres Franciscains, formés aux grandes vertus, tendent à quelque chose de plus parfait et de plus divin ; tandis que le troisième Ordre se borne à pousser ceux qui l'ont embrassé à la pratique des vertus morales de justice, de piété et d'intégrité, en même temps qu'au sein de la famille, c'est une école d'honnêteté, de vie chrétienne plutôt que de sanctification religieuse. Dès lors, aussi longtemps que ne se ralentit pas ce salutaire mouvement des esprits et que le Tiers-Ordre fleurit par le nombre et par la piété de ses membres, nous avons l'espérance fondée que le peuple chrétien opérera son retour à Jésus-Christ dans la vie privée et dans la vie publique.

Vu cependant que les cœurs catholiques sont fortement attirés par l'avantage des biens spirituels, nous avons voulu, pour stimuler en quelque sorte leur empressement, aviser aux moyens de les amener plus promptement au Tiers-Ordre. A cette fin, accédant à la prière de nos chers fils les Ministres généraux des Frères-Mineurs, des Pères Conventuels, des Capucins et du Tiers-Ordre régulier, de l'avis de nos vénérables frères, les cardinaux de la S. C. des Indulgences et saintes Reliques, au lieu des grâces spirituelles et des indulgences, dont les membres du Tiers-Ordre jouissaient, en vertu de la communication avec le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> Ordre octroyée par notre bref apostolique du 7 juillet 1896, valable pour cinq ans, nous accordons libéralement aux mêmes Tertiaires, de notre autorité apostolique et à perpétuité, toutes les indulgences (applicables également, par mode de suffrage, aux âmes du Purgatoire) ainsi que les autres faveurs spirituelles telles que les rapporte le *Sommaire* ci-joint.

Tou  
sainte  
la Fr  
l'extir  
Mère I  
l'indul  
peuvent  
cette vi  
1. 14  
des sain  
séraphi  
T.-O. -  
saint Pi  
O. - 6.  
sainte A  
respectif  
V. 2<sup>e</sup> Or  
11. 24 a  
S. Cong.  
tif), B. I  
saint Fon  
toutes les  
- 15. 20  
Jésus. -  
toine de  
du 1<sup>er</sup> Or  
- 20. 9 j  
de Giulian  
Ordre. -  
de Toulous  
V. du T.-O.  
- 26. 27  
tobre, Ste  
28. 13 octo  
octobre, S.  
phine, vierg  
tous les Sai  
la Circoncis  
- 33. Les f  
la bienheure  
Saints Ange



*Voici l'énumération des nouvelles indulgences accordées,  
au Tiers-Ordre séculier de Saint-François.*

### Indulgences plénières.

Tous les Tertiaires qui, vraiment contrits et confessés, et ayant reçu la sainte communion, visiteront avec dévotion l'église où se trouve le siège de la Fraternité, et là, prieront Dieu pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise, peuvent gagner aux jours et aux fêtes ci-après désignés, l'indulgence plénière et la rémission entière de leurs fautes, indulgence qu'ils peuvent appliquer par mode de suffrage aux âmes des fidèles qui ont quitté cette vie dans la charité de Dieu.

1. 14 janvier, fête du B. Odoric, Conf. 1<sup>er</sup> Ordre. — 2. 16 janvier, fête des saints Bérard, Pierre et leurs compagnons, premiers martyrs de l'Ordre séraphique. — 3. 30 janvier, fête de sainte Hyacinthe de Mariscotti, V. du T.-O. — 4. 1<sup>er</sup> février, B. André de Conti, Conf. 1<sup>er</sup> Ordre. — 5. 5 février, saint Pierre-Baptiste et ses compagnons, martyrs au Japon, du 1<sup>er</sup> et du T.-O. — 6. 19 février, S. Conrad de Plaisance, Conf. T.-O. — 7. 21 février, sainte Angèle Mérici, V. du T.-O. — 8. 22 ou 23 février (selon le calendrier respectif), sainte Marguerite de Cortone, T.-O. — 9. 6 mars, sainte Colette, V. 2<sup>e</sup> Ordre. — 10. 9 mars, sainte Catherine de Bologne, V. du 2<sup>e</sup> Ordre. — 11. 24 avril, saint Fidèle de Sigmaringen, 1<sup>er</sup> Ordre, premier martyr de la S. Cong. de la Propagande. — 12. 28 ou 15 avril (selon le calendrier respectif), B. Luchiesio, le premier Tertiaire, revêtu de l'habit de l'Ordre par le saint Fondateur. — 13. 17 mai, saint Pascal Baylon, 1<sup>er</sup> Ordre. Patron de toutes les œuvres eucharistiques. — 14. 19 mai, saint Yves, Conf. du T.-O. — 15. 20 mai, saint Bernardin de Sienna, Porte-Etendard du saint Nom de Jésus. — 16. 30 mai, S. Ferdinand, Roi, du T.-O. — 17. 13 juin, S. Antoine de Padoue, Conf. 1<sup>er</sup> Ordre. — 18. 7 juillet, S. Laurent de Brindes, du 1<sup>er</sup> Ordre. — 19. 8 juillet, Ste Elisabeth, Reine de Portugal, du T.-O. — 20. 9 juillet ou 13 septembre (selon le calendrier respectif), Ste Véronique de Giuliani, V. 2<sup>e</sup> Ordre. — 21. 14 juillet, S. Bonaventure, Docteur, du 1<sup>er</sup> Ordre. — 22. 16 août, S. Roch, Conf. du T.-O. — 23. 19 août, S. Louis de Toulouse, Evêque, du 1<sup>er</sup> Ordre. — 24. 4 septembre, Ste Rose de Viterbe, V. du T.-O. — 25. 18 septembre, S. Joseph de Cupertino, Conf. 1<sup>er</sup> Ordre. — 26. 27 septembre, S. Elzéar, comte d'Arian, Conf. du T.-O. — 27. 6 octobre, Ste Marie-Françoise des Cinq-Plaies de N.-S. J.-C., V. du T.-O. — 28. 13 octobre, S. Daniel et ses compagnons, martyrs, 1<sup>er</sup> Ordre. — 29. 19 octobre, S. Pierre d'Alcantara, du 1<sup>er</sup> Ordre. — 30. 27 novembre, B. Delphine, vierge, épouse de S. Elzéar, du T.-O. — 31. 29 novembre, Fête de tous les Saints des trois Ordres de S.-François. — 32. Les fêtes suivantes : la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension de N.-S. J.-C., la Sainte-Trinité. — 33. Les fêtes de la Nativité, Purification, Annonciation et Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. — 34. Les fêtes de S. Michel, archevêque, Saints Anges Gardiens, saint Jean-Baptiste, des saints apôtres Pierre et Paul.

— 35. Le 2 août, l'indulgence de la Portioncule à gagner *toties quoties*, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour suivant, toutes les fois qu'ils visiteront une église ou un oratoire public du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>e</sup> Ordre ou du Tiers-Ordre régulier, ou bien une église ou un oratoire public où se trouve érigée canoniquement une fraternité du Tiers-Ordre séculier, à condition que, s'étant confessés et ayant communiqué, ils prient aux intentions susmentionnées.

— 36. Les mêmes Tertiaires, en récitant cinq *Pater, Ave* et *Gloria*, pour la paix de l'Eglise, plus un *Pater, Ave* et *Gloria* à notre intention, gagnent *toties quoties* toutes les indulgences que gagnent les fidèles qui visitent les Stations de Rome, la Portioncule et les Lieux Saints et le Sanctuaire de S. Jacques de Compostelle, en tenant compte des décrets du 7 mars 1678, § *Indulgentias vero*, du 16 février 1852 et du 14 avril 1856.

— 37. Les mêmes Tertiaires, en récitant la Couronne franciscaine, dite des sept allégresses de la bienheureuse Vierge Marie, qui se compose de soixante-douze *Ave Maria* et de sept *Pater Noster*, plus un *Pater* pour le Souverain Pontife, gagnent l'Indulgence plénière qui est attachée à sa récitation, pour l'Ordre séraphique.

— 38. Les Tertiaires qui renouvellent leur profession du Tiers-Ordre, après la confession et la communion, gagnent l'Indulgence plénière le 16 avril, jour anniversaire de la profession du séraphique Père saint François; s'ils en sont empêchés, ils peuvent la gagner le dimanche suivant.

#### Indulgences partielles.

Tous les Tertiaires visitant avec dévotion l'église où se trouve le siège de la Fraternité, et priant pour la paix de la chrétienté, gagnent une indulgence de sept ans et sept quarantaines aux jours suivants : 1<sup>o</sup> Les fêtes des Fiançailles, de la Visitation et de la Présentation de la bienheureuse Vierge Marie; 2<sup>o</sup> Fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Enfin, les Tertiaires malades ou convalescents qui ne peuvent facilement sortir de leur demeure, en récitant cinq fois l'Oraison dominicale et la Salutation angélique et en priant, comme il a été dit plus haut, à notre intention, peuvent gagner toutes et chacune des indulgences comme s'ils visitaient personnellement l'église de l'Ordre ou de la Fraternité. Nonobstant toute disposition contraire.

Et nous voulons que les copies manuscrites ou imprimées des présentes, signées par un notaire public, et munies du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique obtiennent la même foi que l'original s'il était produit ou montré.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 septembre 1901, la vingt-quatrième année de notre Pontificat.

L. † S.

LOUIS, Card. MACCHI.

Afin d'éviter toute confusion, nous ferons remarquer que cette nouvelle concession d'Indulgences remplace simplement l'Indult

pour  
touj  
perp  
com  
Com  
tiaire  
cors



\*\*\*\*

L



empere  
Jérusal  
tin, la p  
celle du  
de la bi  
Pend  
Basiliqu  
car leur  
naient n  
du Para  
Mais  
En 63  
met : la  
mination

pour cinq ans, expiré en août 1901. — Les Tertiaires conservent toujours les Indulgences et faveurs concédées antérieurement, à perpétuité. Nous donnerons, le mois prochain, le sommaire complet de toutes les Indulgences accordées au Tiers-Ordre. — Comme on peut le voir, en fait d'Absolution générale, les Tertiaires n'ont plus que les anciennes, de la Constitution *Misericors Dei Filius*.



## Sanctuaires de la Couronne Franciscane



### Le tombeau de la Très Sainte Vierge. — Son histoire



nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici un aperçu des outrages et des réparations dont fut tour à tour l'objet le tombeau saint de Marie.

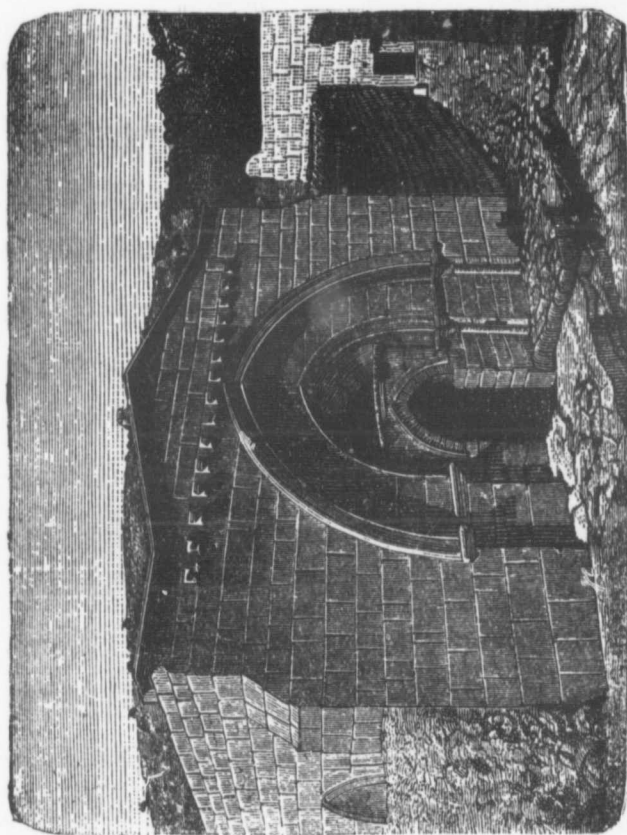
« Le tombeau de Marie, continue M. Sodar de Vaulx, comme celui de son divin Fils, subit les premiers outrages de la main des

empereurs païens dont la domination pesait sur l'infortunée Jérusalem. Mais quand arriva le règne réparateur de Constantin, la pieuse Hélène recouvrit d'une superbe Basilique, rivale de celle du Calvaire, le souterrain où avait été déposée la dépouille de la bienheureuse Vierge.

Pendant trois siècles, nous voyons accourir les fidèles à cette Basilique, pour rendre à Marie tous les devoirs de la piété filiale, car leur dévotion pour Elle augmentait à mesure qu'ils comprenaient mieux le rôle qu'a dans l'Eglise Celle qui fait l'ornement du Paradis et la joie de ses élus !

Mais les jours de deuil arrivèrent . . . .

En 636, Jérusalem tombe au pouvoir du successeur de Mahomet : la mosquée d'Omar se dresse en face du Golgotha, l'abomination s'introduit dans le Lieu Saint, et le souffle impur du



LE TOMBEAU DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

—  
San  
san  
A  
nor  
Pa  
Ma  
intr  
E  
der  
inco  
C  
Nap  
et, p  
elle  
cette  
quête  
à Na  
livrée  
renor  
de re  
*Clair*  
Ces  
de M  
de so  
afin d  
fond  
un cer  
donné  
Le  
lem; t  
année  
la mise  
Pou  
Franci  
héritièr  
Les  
couven  
protect  
farouch  
gieux d

Sarrasin éteint au tombeau de Marie « la lampe ardente et luisante » dont parle le Prophète.

Aux Frères-Mineurs appartient l'honneur de l'avoir rallumée, non pas une fois, mais chaque fois que le vent de la persécution l'a éteinte. Il semble vraiment, dit un vieux chroniqueur, que Marie voulait pour chapelains de son Sépulcre, les défenseurs intrépides de son Immaculée Conception.

En effet, que de démarches d'abord pour arriver à le posséder ! que de combats ensuite pour le conserver ! et puis quelle inconsolable douleur de l'avoir perdu !

Ce fut Dona Sanche, noble épouse de Robert d'Anjou, roi de Naples, qui obtint du Sultan du Caire le tombeau de la Vierge, et, pendant les deux années qu'elle survécut à son royal époux, elle n'eut pas d'autre ambition que d'assurer la possession de cette perle précieuse aux Fils du Pauvre d'Assise. Cette conquête achevée, elle se retira dans le monastère de Sainte-Croix, à Naples, où elle prit l'habit des Clarisses. C'est sous cette humble livrée de pénitence qu'elle finit saintement ses jours, après avoir renoncé non seulement à son royaume, mais encore à son titre de reine, ne voulant plus d'autre appellation que celle de *Sœur Claire de Sainte-Croix*.

Cependant les Franciscains, jaloux d'établir autour du tombeau de Marie une garde d'honneur aussi bien qu'autour du tombeau de son divin Fils, eurent recours à l'entremise du roi d'Aragon, afin d'obtenir du Souverain Pontife, l'autorisation de bâtir, au fond de la vallée de Josaphat, un couvent qui serait habité par un certain nombre d'entre eux. En 1361, cette autorisation fut donnée par Innocent VI dans une bulle datée d'Avignon.

Le Pape mourut avant que ses lettres n'arrivassent à Jérusalem ; toutefois son successeur Urbain V les renouvela, la première année de son pontificat ; mais divers événements en retardèrent la mise à exécution.

Pourtant le firman du Sultan du Caire restait à obtenir ; les Franciscains le reçurent grâce à la reine Jeanne, la puissante héritière de Don Robert et de Dona Sanche.

Les Religieux se mirent aussitôt à l'œuvre et édifièrent un couvent qu'ils devaient, hélas ! habiter bien peu de temps. De protecteur bienveillant, le Sultan se changea un jour en ennemi farouche, et suscita une persécution dans laquelle tous les Religieux de Terre-Sainte perdirent la vie.

Quand de nouveaux missionnaires vinrent reprendre la place des martyrs, ils trouvèrent la basilique de l'Assomption usurpée par les Musulmans. Et à ce propos voici le fait curieux rapporté par Canisius.

Un Santon voulait obliger nos religieux à lui payer un droit d'entrée, comme les autres chrétiens pour visiter le Sépulcre de la Sainte Vierge. Voulant maintenir ses droits, le Gardien du mont Sion protesta énergiquement, sans triompher toutefois de la cupidité du derviche. C'est alors que la Reine du Ciel intervint pour venger une cause qui était aussi la sienne.

Elle apparut, une nuit, à l'iman obstiné, lui ordonna de laisser libre aux chrétiens l'accès de la chapelle, le menaçant d'un grand châtiment s'il persistait. Il persista, et quelques jours après, il se réveilla perclus de tous ses membres. Désespéré il fait appeler le Père Custodé, lui raconte sa vision, le conjure d'intercéder pour lui, et lui remet la clef du Sanctuaire espérant ainsi obtenir sa guérison. Cet acte fléchit en effet la Reine du Ciel et le derviche recouvra la santé.

Quelques temps après, en vertu des Bulles d'Innocent VI et d'Urbain V, le 13 mars 1392, le P. Chauvet d'Aquitaine, alors Custode, pouvait prendre juridiquement possession du tombeau de la Vierge par devant Jean Castaint, d'Aix, notaire apostolique, qui en passa l'acte officiel.

Il fut dressé avec un caractère particulier de solennité, en face de la Basilique de l'Assomption, en présence d'un grand nombre de religieux, de plusieurs pèlerins distingués, des principaux Musulmans et des représentants officiels des différentes communautés schismatiques habitant Jérusalem.

Les Franciscains qui depuis lors gardaient cette église, purent encore, en 1756, en réparer les voûtes, en renouveler la porte, et faire même la petite place qui lui sert de parvis. Ici se place un fait important : je veux parler d'une accusation lancée par les Grecs contre les Pères de la Terre-Sainte, et si odieusement ridicule que nous ne la rapportons que pour montrer à quelles inepties peuvent arriver la haine et l'esprit de parti.

Les Grecs accusèrent les Franciscains d'avoir enlevé le corps de la Sainte Vierge et de l'avoir vendu au Pape ! Ce fait si invraisemblable fut l'objet d'une sérieuse enquête à la suite de laquelle l'Ambassadeur de France obtint en 1756 un firman qui

fléti  
dan  
dep  
C  
surt  
Père  
firm  
"  
le té  
ques  
de vi  
Ils se  
les te  
du Si  
pour  
firma  
Seign  
beau  
parav  
avaier  
ambas  
grecq  
" Ces  
qui il l  
des Fr  
Tel  
traités  
France  
liques,  
savoir  
représ  
dre la r  
sances  
Sanctua  
Cepe  
sur le C  
tellem  
Arméni  
n'ont pu

flétrissait le mensonge des Grecs et confirmait nos Religieux dans la possession du précieux Sanctuaire qu'ils desservait depuis plus de trois cent soixante ans.

Ce qui dure le plus parmi les hommes ce n'est point la justice surtout en certains pays et en certaines circonstances. Aussi les Pères de la Terre-Sainte n'ont-ils pu jouir longtemps de la confirmation de leurs droits.

« Le 2 avril, 1757, tandis que le gouvernement ottoman rendait le témoignage aux Religieux latins qu'ils étaient fidèles et pacifiques exécuteurs de ses ordres, les Grecs commettaient un acte de violence et d'agression qui devait lui prouver le contraire. Ils se jettent sur l'autel franciscain du Saint Sépulcre, déchirent les tentures, et brisent les lampes d'argent qui paraient l'édicule du Saint Tombeau. Un procès verbal fut dressé, et les Grecs pour prix de leur vandalisme reçoivent de la Sublime-Porte un firman qui leur donne non seulement le Sépulcre de Notre-Seigneur et la basilique de Sainte-Hélène, mais encore le Tombeau de la Sainte Vierge qui avait été réparé peu de mois auparavant par nos Religieux. Il est vrai de dire que les Grecs avaient acheté le grand-vizir. Aussi lorsque M. de Vergennes, ambassadeur de France, réclama la réparation des dégradations grecques, Redjyb-Pacha se contenta de répondre insolemment : « Ces lieux appartiennent au Sultan, mon maître ; il les concède à qui il lui plaît, et quoiqu'ils aient été jusqu'à ce jour entre les mains des Fracs, sa Hautesse veut que, désormais, ils soient aux Grecs. »

Tel est le cas que les autorités musulmanes faisaient des traités et des firmans. Que pourront les Franciscains, là où la France de Louis xv ne pouvait rien ? Les ambassadeurs catholiques, présents à Constantinople, se concertèrent alors pour savoir s'il n'y avait pas lieu de faire au gouvernement turc des représentations communes ; tous furent d'avis qu'il fallait attendre la mort du grand-vizir. Elle arriva en 1762, mais les puissances catholiques avaient déjà oublié les Franciscains et les Sanctuaires de Palestine !

Cependant en 1852, un firman les autorisait à célébrer la messe sur le Cénotaphe de la Vierge Marie ; mais cette concession est tellement mal rédigée que, la mauvaise foi des Grecs et des Arméniens aidant, ainsi que le mauvais vouloir des Turcs, ils n'ont pu en profiter.

Un autre firman donné par la Sublime-Porte, et qu'Affyf-Bey était chargé de faire exécuter, dit expressément :

« Les communautés chrétiennes qui ont le droit de visiter le Tombeau de la Sainte Vierge, et d'y célébrer leur culte, y officieront tous les jours. Les Grecs officieront les premiers en commençant au lever du soleil, avec la condition de ne pas s'opposer à ce que les autres nations y accomplissent aussi les cérémonies de leur culte. Après eux, les Arméniens, et après ces derniers, les Latins, et tous y officieront une heure et demie. »

Ce firman qui donnait une si maigre satisfaction aux légitimes possesseurs du Tombeau de Marie, leur fut encore inutile parce que les Grecs et les Arméniens, ne se contentant point du temps qui leur était accordé, réclamaient cinq heures pour leurs offices, ce qui remettait les messes des Franciscains à l'*après-midi*, et parce qu'ils ne voulurent leur donner ni un autel, ni un lieu pour garder les ornements, calice, etc., en un mot, rien de ce qui est indispensable pour le Saint Sacrifice.

La France, ce pays de l'honneur et de la chevalerie, devrait-elle tolérer que la Sublime-Porte lui fasse de fausses promesses, lui donne des firmans, signe avec elle des capitulations — vrais traités internationaux — et que tout cela soit lettre morte ? Les Franciscains seront-ils toujours victimes du despotisme des Turcs, de la mauvaise foi des Grecs, et de la coupable indifférence de la puissance protectrice ?

Oh ! non, espérons que des jours meilleurs luiront, que la justice se fera aussi pour les Gardiens de Terre-Sainte, et qu'ils auront enfin la consolation de rendre au Tombeau profané de Marie, la gloire dont l'avait environné la grande Hélène ! »

Nul doute que le vœu de M<sup>me</sup> Sodar de Vaultx ne trouve un jour sa réalisation, toutefois il ne semble pas, à voir la tournure que prennent les évènements, que ce jour soit près de luire, et, en tous cas, le gouvernement français ne paraît pas digne, à l'heure qu'il est, de jouer son glorieux et séculaire rôle de Protecteur des Lieux-Saints.

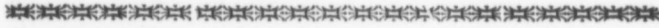


nelle  
réuni  
a rap  
deux  
Vicai  
circul  
P. Lo  
trait p  
Le  
Piavi,  
semait  
part, S  
consta  
santé e  
Un  
de Pav  
arrivé à  
d'Aquit  
France  
pas inq  
gande, s  
de l'Ord  
Sa douc  
que ses  
rale. Il l  
amis se  
tion et le  
poir que  
moment





## Nouvelles de Rome



**L**a fête de saint François à Rome. — Le R<sup>mo</sup> Père Général des Dominicains, selon l'usage traditionnel, a chanté la messe le 4 octobre au couvent généralice des Frères-Mineurs. Après la messe solennelle, les enfants de saint Dominique et de saint François se sont réunis dans les traditionnelles agapes. Le R<sup>mo</sup> P. André Frühwirth a rappelé en quelques paroles émues l'union traditionnelle des deux Ordres, remercié le R<sup>mo</sup> P. David Fleming, notre nouveau Vicaire Général, d'avoir parlé de cette union dans sa première circulaire et enfin a terminé par une allusion délicate à notre R<sup>mo</sup> P. Louis Lauer, notre défunt Général, dont il a distribué le portrait phototypique à tous les religieux présents.

**Le Patriarche de Jérusalem.** — Son Excellence Mgr Piavi, Frère-Mineur, Patriarche de Jérusalem, a quitté Rome la semaine dernière pour retourner en Terre-Sainte. Avant son départ, Son Excellence a été reçue par le Souverain Pontife, et a pu constater avec joie, que Sa Sainteté Léon XIII jouit d'une bonne santé et conserve toujours une grande jeunesse d'esprit et de cœur.

**Un nouveau Définitéur Général.** — Le T. R. P. Othon de Pavie, élu Définitéur Général de l'Ordre le 14 septembre, est arrivé à son poste le 12 octobre. Son successeur au Provincialat d'Aquitaine, le T. R. P. Raphaël d'Aurillac, partira pour la France dès que sa santé le lui permettra. Son départ ne passera pas inaperçu, Consulteur de la Sacrée Congrégation de la Propagande, successivement Définitéur Général et Procureur Général de l'Ordre, le T. R. P. Raphaël était à Rome une personnalité. Sa douceur, sa distinction, l'aménité de ses manières aussi bien que ses qualités administratives lui avaient attiré l'estime générale. Il laissera à Rome de bien grands regrets. Ses nombreux amis se consolent en pensant qu'il est attendu par la filiale affection et les vœux unanimes de toute une Province, et dans l'espoir que le climat de France remettra une santé précieuse, un moment ébranlée.

**Erection de trois nouvelles Provinces.** — L'Ordre des Frères-Mineurs vient de s'enrichir de trois nouvelles provinces.

Il y a quelques années à peine que la florissante Province de Saxe fondait une résidence dans le Brésil : ses couvents sont aujourd'hui au nombre de 14. Une nouvelle Province vient d'être érigée aux Etats-Unis, sous le vocable du Saint Nom de Jésus ; en même temps que les deux anciennes Provinces du Brésil ont été restaurées, celle du nord sous le vocable de saint Antoine de Padoue, celle du midi sous le vocable de l'Immaculée Conception.

**Au Couvent de Saint-Bonaventure à Rome.** — Le dimanche 20 octobre avait lieu au couvent de Saint-Bonaventure, au mont Palatin, la bénédiction d'une croix élevée en l'honneur du Christ Rédempteur. Les fidèles pouvaient en même temps honorer l'antique image de la Mère des Douleurs, nouvellement restaurée. La cérémonie commencée à 4 heures et demie par l'exercice du Chemin de la Croix, se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

**Saint Jean-Baptiste de la Salle à la Basilique Vaticane.** — Le 20 octobre, les *sampietrini*, sous la direction de leur chef Hercule Scarpellini, plaçaient à Saint-Pierre de Rome, non loin de l'autel du Très Saint Sacrement, un groupe en plâtre, représentant saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Le Saint est représenté catéchisant deux enfants respectueusement attentifs à ses paroles. Ce groupe des mieux réussis est l'œuvre de l'éminent artiste César Auréli ; il restera exposé quelques jours, puis sera remplacé par la statue de marbre, exécutée par le même artiste. Le Saint a environ 5 mètres de haut, un des enfants 3, 40 l'autre 2,30. Cette nouvelle œuvre d'Auréli a été saluée avec admiration.

**Jubilé sacerdotal de Son Eminence le Cardinal Parocchi.** — Le 13 octobre, Son Eminence le Cardinal L. M. Parocchi, célébrait à Montesialo, dans la Sabine, son Jubilé sacerdotal. A la demande du Prince de l'Eglise, les fêtes furent simples et modestes. Les élèves du collège Lombardo, dont le Cardinal Parocchi est protecteur, durent s'en tenir à la cérémonie religieuse suivie d'une brillante académie. Le Cardinal Parocchi, Tertiaire, est aussi le premier promoteur de la Pieuse Union de saint Antoine de Padoue, qui lui doit son approbation.

FR. MARIE-ANTOINE, O. F. M.

(1) La  
dépêche é  
lutte entr  
autres le l  
cause du c  
la part des  
bien, dit l  
parence. U  
dont les G  
fois que de



## Chronique Franciscaine

### TERRE-SAINTE

**L** y a quelque temps nous annoncions à nos lecteurs que cette année à Jérusalem la disette d'eau se fit cruellement sentir. Un riche Musulman est enfin venu au secours des habitants. Il transporta à la ville par la ligne de Jaffa à Jérusalem (la seule ligne de chemin de fer en Terre-Sainte) l'eau prise à la fontaine de saint Philippe. A Jérusalem il la livra à un prix modique, chose rare, mais aussi très louable chez un fils de Mahomet. Cette disette extraordinaire a décidé le gouvernement turc à prendre des mesures efficaces pour l'avenir. Ainsi un architecte est par lui chargé des travaux nécessaires pour conduire à Jérusalem l'eau des antiques *Vasques de Salomon*, qui sont à quelques milles au sud-ouest de Jérusalem, et qui ne sont jamais à sec. L'eau sera ainsi amenée en ville par un aqueduc aérien.

A la Basilique du Saint Sépulcre, nos Pères sont venus à bout de s'entendre avec les Grecs et les Arméniens qui ont également des droits dans la Basilique, pour y faire certains travaux d'amélioration au point de vue hygiénique, dont les pèlerins seront les premiers à profiter. Ces travaux ont été confiés au même architecte du gouvernement ; ils s'exécutent rapidement. On en espère un grand bien (1).

---

(1) La bonne harmonie avec les Grecs n'a pas été de longue durée. Une dépêche du 5 novembre, reproduite dans les journaux anglais, annonce une lutte entre les Grecs et les Latins. Cinq religieux de la Custodie, entre autres le R. Père Vicaire Custodial français, ont été sérieusement blessés. La cause du combat n'a pas été, comme on pourrait le supposer, l'application de la part des Grecs de la loi sur les associations aux Religieux latins, mais bien, dit la dépêche, une contestation soudaine pour un fait minime en apparence. Un religieux latin balayait dans l'église du Saint-Sépulcre un carré dont les Grecs prétendirent avoir l'usage exclusif. — Ce n'est pas la première fois que des faits semblables causent des luttes sanglantes.

## CANADA

**F**raternité de Hull. — C'était le 12 avril 1891, comme autrefois Luchasio et Bona-Donna, les premiers Tertiaires, aux pieds de saint François, deux pieux époux venaient s'agenouiller devant un des fils du grand Patriarche d'Assise, le conjurant de leur accorder les livrées de la pénitence et le règlement de vie qui conduit au ciel.

Souvent occupés des pensées du ciel, pleins de charité pour tous ceux qui souffrent ici-bas, ou qui gémissent en purgatoire, ils voulaient s'enrichir en leur faveur, du trésor amassé par tant de saints et de saintes, illustres enfants de saint François, et des indulgences innombrables accordées aux Tertiaires par les Souverains Pontifes.

Un an plus tard, le 14 mai 1892, dans le mois de la Vierge Immaculée, quand elle étend ses mains pleines de grâces sur ceux qu'elle aime et bénit, ils revenaient de nouveau dans l'humble petite église d'Hintonburg, Ottawa, faire leur profession, mais ils n'étaient plus seuls, quatre autres Tertiaires s'agenouillaient avec eux pour prononcer les paroles qui attachent, par des liens si forts et si doux, les enfants de saint François à leur Père bien-aimé.

Ce fut là le grain de sénevé qui devait grandir, croître en arbre magnifique pour devenir la Fraternité de Hull.

Toutefois durant sept ans, le Tiers-Ordre fut comme un trésor caché et peut-être même ignoré du plus grand nombre des paroissiens, car les quelques Tertiaires de Hull appartenaient à la Fraternité d'Hintonburg, Ottawa.

Dieu avait réservé à notre curé actuel, le R. P. Valiquette, O. M. I. de faire connaître à ses chers paroissiens, les immenses avantages de cet Ordre, d'établir une Fraternité dans notre chère cité et de surveiller les premiers pas de cette Congrégation naissante, en devenant son directeur.

A une requête qui lui fut présentée par les Tertiaires de Hull le 15 août 1898 (un peu plus d'un an après son arrivée), laquelle requête le pria d'établir une Fraternité dans Hull, il répondait affirmativement avec bonheur et demandait au R. P. Léonard, O. M. C., d'ériger canoniquement le Tiers-Ordre de saint François dans notre paroisse. L'érection eut lieu le 21 novembre 1898, en la fête de la Présentation de Marie.

se  
qu  
se  
la  
ch  
bie  
esp  
Tie  
Hu  
terr  
N  
Il  
blie  
bres  
Esp  
érigé  
De  
deux  
tuelle  
Il  
tater  
récita  
vêtur  
Saint  
Tou  
fait en  
La  
Voic  
ternité  
Supé  
Assis  
Secré  
Maître  
Sacri  
Infirm  
Deux  
Deuxi  
Maître

Depuis, notre bon Père Directeur n'a cessé de publier partout, selon les désirs du Souverain Pontife, soit aux assemblées publiques, soit dans des conversations privées, par ses paroles et par ses oeuvres, l'excellence du Tiers-Ordre ; ce qui en fait foi, c'est la vigueur qu'il a communiquée à la faible petite branche détachée du tronc et qui, toute pleine de vie qu'elle était, aurait très bien pu demeurer humble et fragile.

En effet, il est permis de le supposer, on ne pouvait guère espérer un progrès si rapide puisqu'en sept ans, de 91 à 98, le Tiers-Ordre n'avait recruté qu'une centaine de membres dans Hull, tandis qu'aujourd'hui, après trois ans d'existence, la Fraternité de Hull compte plus de trois cents sœurs Tertiaires.

Ne sont-ce pas là de consolantes promesses pour l'avenir ?

Il faut ajouter que la Fraternité des Frères, bien que non établie régulièrement, se chiffre à près de soixante-et-quinze membres. Le R. P. Bellemare en est le bon et dévoué directeur. Espérons qu'avant peu, elle sera assez nombreuse pour être érigée canoniquement.

De plus, je dois avouer que rien n'est épargné pour faire des deux Fraternités des foyers de bonnes œuvres, de joies spirituelles et durables.

Il suffit d'assister à l'une des réunions mensuelles, pour constater la beauté, la grandeur, l'efficacité du Tiers-Ordre. Après la récitation de l'Office de la sainte Vierge, il y a avis, puis sermon, vêtures, professions, le tout clôturé par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les seconds vendredis du mois, le Chemin de croix se fait en commun présidé par le R. P. Directeur.

La réunion du Discrétoire a lieu régulièrement tous les mois.

Voici les noms des dames qui ont des charges dans la Fraternité :

Supérieure .....	D <sup>me</sup>	T. SAUVAGEAU.
Assistante .....	"	V <sup>ve</sup> G. DUMONTIER.
Secrétaire .....	D <sup>lle</sup>	H. H. LAPIERRE.
Maîtresse des Novices .....	D <sup>me</sup>	BARNABÉ SÉGUIN.
Sacristine .....	D <sup>lle</sup>	J. SAINT-JEAN
Infirmière .....	D <sup>me</sup>	F. COUSINEAU.
Deuxième Infirmière .....	"	V <sup>ve</sup> N. CARON.
Deuxième Sacristine .....	"	A. CARRIÈRE.
Maîtresse des cérémonies ..	D <sup>lle</sup>	C. MYRE.

Discrète .....	D <sup>me</sup> JOSEPH MOREAU.
“ .....	“ ISAIE LAFLÈCHE.
“ .....	“ OSIAS BARBE.

Les Tertiaires aiment leurs assemblées mensuelles. Elles y apprennent à devenir saintes, par la pratique de toutes les vertus, à la suite de Notre Seigneur Jésus et en union avec leur Séraphique Père saint François. Une Tertiaire.

**Saint-Henri de Lévis. — Fraternité de Saint-François d'Assise.** — Quelques mots seulement sur notre belle fête de saint François d'Assise, le 4 octobre, à laquelle tous les Tertiaires se sont préparés par la neuvaine habituelle.

Elle est revenue cette année encore, toujours belle dans sa simplicité, toujours chère à nos cœurs.

Nous l'avons célébrée avec tout l'éclat possible : outre la décoration de la statue, l'orgue et le chant ont exalté bien haut les vertus et les grandeurs de notre glorieux Père.

Il y eut, le matin, messe au nom de tous les Tertiaires avec communion générale ; tous, frères et sœurs, répondirent généreusement à l'appel de notre vénéré Directeur, heureux de présenter à notre Séraphique Père, par cet acte sublime entre tous, leur filial et respectueux hommage. Il semble qu'à ce moment, ce Séraphique Patriarche, du haut de son trône de gloire, a daigné jeter sur ses enfants, ainsi agenouillés aux pieds de sa statue, un regard d'affectueuse complaisance, il semble, dis-je, que sa main s'est levée plus miséricordieuse pour les bénir.

Après la messe avait lieu la pieuse cérémonie ; 17 postulants demandaient à être admis dans le Tiers-Ordre, et recevaient le saint habit ; 39 novices étaient admis à la sainte profession. Puis vint l'acte de rénovation de la profession lu (au nom de tous les profès) par la digne Supérieure de la Fraternité. Enfin Bénédiction Papale, et vénération de la sainte Relique que nous avons le bonheur de posséder depuis un an.

Une pieuse instruction nous fut donnée le soir, avec chapelet, et bénédiction du Saint Sacrement. Notre digne Directeur nous a parlé de la fidélité que nous devons apporter à observer notre sainte Règle, et surtout l'esprit de cette même Règle qui doit être le mobile de toutes nos actions. C'est l'esprit de pénitence, de charité envers le prochain, de soumission à la volonté de Dieu dans l'état où il nous a placées. Ce n'est que dans la pratique

de  
no  
no  
et  
poi  
vell  
hau  
tion  
con  
Frat  
S.  
béné  
triste  
exerc  
prêcl  
jour,  
remp  
faisai  
de Di  
Do  
s'est a  
cée à  
phique  
il y a  
retrait  
tôt deu  
se répa  
l'amou  
Sair  
de cett  
canonic  
heureux  
res isolé  
doivent  
réglé :  
d'un zèle  
vembre  
mois de

de ces vertus que nous marcherons véritablement à la suite de notre Séraphique Père. Le dimanche à notre réunion mensuelle, notre vénéré Directeur nous a parlé encore de nos devoirs d'état et du bon exemple que nous, Tertiaires, devons donner à tous.

Heureux pasteur qui a su trouver dans ce Tiers-Ordre son point d'appui et le moyen de travailler efficacement au renouvellement spirituel de son troupeau ! Il se plaît à reconnaître hautement que le Tiers-Ordre n'est pas une de ces demi-dévotions qui tuent la religion, mais la dévotion solide qui corrige, convertit et sanctifie. Daigne saint François le bénir, lui, sa Fraternité et tous ses paroissiens !  
Sœur Secrétaire.

**Saint-Thomas de Joliette.**— On nous écrit : « Dieu soit béni ! Après le vol sacrilège dont notre chère église avait été le triste théâtre, il ne fallait rien moins que les réconfortants exercices de la belle retraite que nous venons d'avoir et qui a été prêchée par un Père Franciscain de Montréal. Trois fois par jour, durant huit jours, du 13 au 21 octobre, notre église était remplie de fidèles recueillis, qui, avec les accents de la réparation faisaient monter vers le ciel le cri de la prière qui touche le cœur de Dieu et en fait descendre la miséricorde et le pardon.

Docile à la voix du R. P. Prédicateur, la paroisse tout entière s'est approchée des sacrements et sur une simple invitation lancée à fin de la retraite, 326 personnes ont revêtu les livrées séraphiques en prenant le saint habit du Tiers-Ordre. Sur ce nombre il y a plus de 120 hommes. C'est dire assez le succès de la retraite, comme aussi nos espérances bien fondées d'avoir bientôt deux magnifiques Fraternités. Puisse la *Revue du Tiers-Ordre* se répandre parmi nous et nous apporter chaque mois un peu de l'amour de saint François pour Dieu et le prochain. »

**Saint-Jacques l'Achigan.**— On nous écrit également de cette paroisse : « Deux nouvelles Fraternités viennent d'être canoniquement érigées parmi nous. Nous attendions ce jour heureux, depuis longtemps. Nous étions ici plus de 100 Tertiaires isolés et nous étions un peu inquiets pour les 350 novices qui doivent faire leur profession en mars prochain. Mais tout est réglé : les réunions mensuelles se font bien, chacun est animé d'un zèle vraiment sérieux, aussi c'est avec bonheur que le 3 novembre nous avons revu en chaire l'un de nos missionnaires du mois de mars dernier.

Nous avons été bien plus heureux, lorsqu'il nous dit qu'il venait à la demande réitérée de notre bien-aimé Pasteur et Directeur pour ériger les deux Fraternités de Frères et de Sœurs.

Les discrétaires furent ainsi constitués :

Pour les Frères :

Frère Ministre . . . . .	MM.	HORMISDAS LESAGE.
Assistant . . . . .	"	AMÉDÉE DUGAS.
Maître des Novices . . . . .	"	D' J. BEAUDRY.
Trésorier . . . . .	"	TANCRÈDE PIQUETTE.
Secrétaire . . . . .	"	OVIDE FOREST.
Infirmier . . . . .	"	AZARIE MIREAULT.
Sacristain . . . . .	"	OLIVA LANDRY.
Discret . . . . .	"	LUDGER LÉGARÉ.
" . . . . .	"	THÉOPHILE GAUDET,
" . . . . .	"	JOSEPH DESROCHERS,

Pour les Sœurs :

Supérieure . . . . .	D <sup>mo</sup>	V <sup>o</sup> MATHIAS GAREAU.
Assistante . . . . .	"	AZARIE MIREAULT.
Maitresse des Novices . . . . .	M <sup>lle</sup>	ODILE MARSOLAIS.
Trésorière . . . . .	D <sup>mo</sup>	D' J. BEAUDRY.
Secrétaire . . . . .	M <sup>lle</sup>	LÉONTINE PIQUETTE.
Infirmière . . . . .	D <sup>mo</sup>	NAZAIRE GAGNON.
Sacristine . . . . .	M <sup>lle</sup>	ELODIE FOREST.
Discrète . . . . .	D <sup>mo</sup>	LUDGER BRIEN.
" . . . . .	"	TANCRÈDE PIQUETTE,
" . . . . .	"	ZÉPHIRIN MARSOLAIS,
" . . . . .	D <sup>lle</sup>	HERMINIE GRANGER,

Il y eut en outre : 13 prises d'habit et une profession. — Tout fait présager des jours très prospères aux deux jeunes Fraternités appelées à s'épanouir dans notre paroisse si bonne encore et si chrétienne.

**Saint-Philippe de Laprairie.** — Sans doute que le moment n'était pas des plus favorables pour la visite canonique de cette Fraternité. Malgré tout, nos Tertiaires, sans se présenter tous, ont cependant figuré en bon nombre pendant les exercices du 9 au 13 novembre.

Cette Fraternité compte déjà trois années d'existence, et le premier discrétaire avait terminé son mandat. On procéda donc à de nouvelles élections et voici quel en a été le résultat :

Supérieure . . . . .	D <sup>mo</sup>	MOISE COUPAL.
Assistante . . . . .	D <sup>lle</sup>	CÉCILE DUPUIS.
Discrète . . . . .	D <sup>mo</sup>	NORBERT ROBERT.
" . . . . .	"	AIMÉ LEFÈVRE,

36  
s'ir  
du  
oct  
résu  
con  
retra  
effic  
rité  
Tiers  
« On  
le plu  
fidèle  
brass  
pratiq  
la par  
ver ce  
Qu  
au 13  
la visit  
ont leu  
des Sœ  
cices de  
qui nou  
pour ce  
et const  
Cette  
de plus l  
Fraternit  
que peut  
nisé et ré  
par une  
donner p  
sairement



Discrètes . . . . .	“	J.-B. DEROME.
“ . . . . .	“	JOSEPH CARBONNEAU.
“ . . . . .	“	F.-X. HÉBERT.

La cérémonie de clôture fut rehaussée par quelques vêtements et 36 professions.

**Saint-Roch de l'Achigan.** — Le Tiers-Ordre vient de s'implanter dans cette belle paroisse, à la suite de la retraite du Jubilé. Les saints exercices qui ont duré huit jours — du 25 octobre au 2 novembre — ont été couronnés des plus consolants résultats. L'affluence des fidèles pendant les huit jours a été constante, matin et soir. Pour conserver le bien opéré par la retraite, le Père Missionnaire a proposé, comme moyen le plus efficace, la Règle du Tiers-Ordre, invoquant à son appui l'autorité de Léon XIII : « Travaillez activement à la diffusion du Tiers Ordre, c'est lui qui doit régénérer le monde. » et encore : « On ne peut rien nous faire de plus agréable que de propager le plus possible la sainte milice du Tiers Ordre. » Près de 200 fidèles, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles ont embrassé en conséquence cette sainte Règle, qui rend si facile la pratique des vertus évangéliques. M. l'abbé Dagenais, curé de la paroisse, veille avec une attention toute particulière à conserver ces consolantes dispositions.

**Québec. — Fraternité du Saint Sacrement.** — Du 7 au 13 octobre dernier, un Père de la maison de Montréal a fait la visite annuelle et canonique des Fraternités si florissantes qui ont leur siège dans le soubassement du Sanctuaire, déjà célèbre, des Sœurs Franciscaines, 180 Grande Allée, Québec. — Les exercices de la sainte visite eurent lieu dans la chapelle supérieure qui nous fut gracieusement cédée par Jésus-Hostie qui daigna pour ces quelques jours descendre dans la crypte avec ses fidèles et constantes adoratrices.

Cette visite, parfaitement suivie, a permis de constater une fois de plus le bon esprit, l'entente et l'union qui distinguent les deux Fraternités des Frères et des Sœurs. Parmi elles on sent le bien que peut faire et que fait le Tiers-Ordre bien compris, bien organisé et régulièrement suivi. Etabli sur de bonnes bases, dirigé par une main ferme et dévouée, il donne là ce qu'il pourrait donner partout, il fait fleurir la vraie piété d'où découlent nécessairement les autres vertus chrétiennes. « Il est aussi un foyer

qu'il  
Di-  
urs.

out  
ités  
t si

no-  
de  
ter  
ces

le  
mc

d'action et réalise le double but qu'il se propose : la sanctification de ses membres et le salut des autres hommes par l'apostolat . . . » ces paroles du Souverain Pontife, jamais je ne les ai vues mieux en œuvre et jamais je n'en avais aussi bien senti toute la portée.

Au cours de la sainte visite il y eut une splendide cérémonie de profession et de prise d'habit : 32. Les Réunions mensuelles sont bien suivies, les registres parfaitement tenus : tous et toutes rivalisent d'ardeur et de zèle sous la conduite de leur digne Directeur : aussi tout promet que ces Fraternités se développeront encore à la gloire de Dieu, à l'honneur du Séraphique Père et pour le salut de tous.



## Souvenirs franciscains

A Saint-Thomas de Montmagny

( Suite )



### Le Frère Marc — Le Tiers-Ordre



PRÈS la prise de Québec par les Anglais (1759) le Règlement de la cour d'Angleterre condamnait les Récollets à s'éteindre sans pouvoir se susciter de successeurs. D'année en année, la mort éclaircissait leurs rangs. L'incendie du 6 septembre 1796, qui mit en ruines le couvent et la chapelle des Récollets de Québec, finit de les disperser complètement. Le frère Marc,

l'un des quinze frères survivants, se retira à Saint-Thomas de Montmagny où il mourut le 4 mars 1849. Voici son extrait de sépulture : « Le 7 mars, mil huit cent quarante-neuf, nous, soussigné, Vicaire de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière, le corps de Marc Contant, ex-Récollet, décédé le 4 du présent. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans et résidait en

cette paroisse. Présents à l'inhumation, Nicolas Talbot, Thomas Talbot qui n'ont su signer et Gilbert Boulet soussigné.

Gilbert Boulet. Nap. Kérouak ptre (Régistre 13<sup>m</sup>, cent trente-huitième feuillet).

C'était le dernier fils de saint François qui mourait sur la terre canadienne, avec lui s'éteignait la lignée des premiers missionnaires, en attendant que cinquante ans plus tard une nouvelle génération vint faire revivre au pays le souvenir et les traditions franciscaines.

Le souvenir du frère Marc n'est point effacé de Saint-Thomas de Montmagny, plusieurs vieillards qui l'ont connu en parlent encore avec respect et vénération. On l'appelle tout simplement le « Frère »

Comme plusieurs de ses confrères dispersés par l'incendie, il fit d'abord l'école aux petits enfants, leur enseignant le peu qu'il savait ; il s'adonnait aussi à l'horlogerie, métier qu'il pratiqua jusqu'à sa mort.

Il vivait là paisiblement avec une de ses sœurs, dans une maison qui existe encore près de la rivière, mais conservant toujours les habitudes monastiques, profondément empreintes dans son âme ; il avait ses appartements complètement séparés de ceux de sa sœur. Se conformant aux sages conseils de Mgr Hubert, le frère Marc, ne pouvant plus garder étroitement la Sainte Pauvreté qu'il avait promise à sa profession, en gardait au moins l'esprit. Par une ordonnance du 14 septembre 1796, Mgr Hubert avait réglé en effet la sécularisation des Frères Récollets en conformité avec un Décret de la Propagande du 17 septembre 1792, approuvé par le Pape Pie VI.

Parlant des vœux de religion, Mgr de Québec écrivait : « Quant à la pauvreté et à l'obéissance monastique qu'ils ne pourront plus garder à la rigueur, ils en tiendront au moins l'esprit et pour s'y maintenir, en ce qui regarde la pauvreté, ils ne pourront acquérir aucun bien-fonds, ni disposer du fruit de leurs épargnes, par donation ou testament, sans notre permission expresse. » Aussi le frère Marc avait-il adopté une formule pour rappeler à ses clients en horlogerie qu'ils devaient contribuer à son entretien. Quand un de ceux-ci venait chercher la montre que le bon frère avait remise en ordre, en la lui remettant, il disait avec un petit sourire : « cette montre me doit. »

tion  
...»  
ieux  
rtée.  
onie  
elles  
utes  
igne  
ppe-  
Père



les  
t de  
lam-  
ndré  
suc-  
e, la  
ings.  
796,  
nt et  
; de  
erser  
farc,  
mas  
trait  
ous,  
ime-  
du  
t en

Notre Couvent de Montréal conserve un ouvrage sur l'horlogerie qui était à l'usage du frère Marc. M. Charles Proulx possède l'enclume dont se servait le bon frère dans ses travaux, et au presbytère de Saint-Thomas on conserve un fauteuil qui lui a servi, peut-être celui qu'il occupait à l'église où par vénération on lui avait donné une place à part dans une chapelle latérale, du côté de l'épître, à peu près à l'endroit où se trouve actuellement le groupe de la Sainte Famille.

Un témoin oculaire qui nous traduisait ses souvenirs nous montrait le vénérable frère pas très grand et assez gros, portant toujours une large calotte et se « *carrant* » dans sa chaise. Il était d'une grande assiduité aux offices paroissiaux ; et quand l'âge vint multiplier ses infirmités, il demanda à se tenir derrière le Maître Autel pour suivre plus facilement les saintes cérémonies. Sa dernière maladie ne fut pas de longue durée. M. le Curé Beaubieu était alors à la tête de la paroisse de Saint-Thomas. D'après la tradition, le frère Marc aurait été enterré au pied de la grande croix du cimetière qui se trouvait près de l'église. On voit encore l'emplacement du cimetière, mais la grande croix de fer ayant été transportée dans le cimetière neuf, il est maintenant difficile de déterminer exactement le lieu de la sépulture du dernier des Récollets. Il laissa un testament, assez original, que l'on a déjà publié.

Franciscaine par ses missionnaires, franciscaine par le tombeau du dernier de ces enfants de François d'Assise, le frère Marc, qui dort son dernier sommeil au milieu d'elle, la paroisse de Saint-Thomas se devait à elle-même de continuer son histoire et ses antiques traditions : il lui fallait le Tiers-Ordre, dûment établi, florissant, prospère. Et qui sait si plus tard la ville se développant —, elle est en bonne voie, — ne donnera pas un asile aux religieux du premier ordre qui ont veillé sur son berceau et qu'elle sera heureuse de protéger et d'abriter à son tour ! En attendant ce jour bien éloigné encore, le Tiers-Ordre vient de s'y établir en une puissante Fraternité. Pendant quatre jours, la sainte Règle du Tiers-Ordre fut exposée à toute la paroisse et le jeudi 16 Mai 1901 jour de l'Ascension de Notre Seigneur, avait lieu la cérémonie de prise d'habit et de profession.

Monsieur le Curé daignait lui-même recevoir l'humble habit du Pauvre d'Assise et donner ainsi à toute la paroisse l'exemple

d  
v  
S  
sé  
-au  
Fr  
  
da  
po  
fes  
A  
que  
Ros  
n'at  
-érig  
S  
A  
M  
Se  
Tr  
In  
Sa  
Di  
  
Mo  
Frater  
séraph  
Thoma  
haut d  
renaiss  
terre q  
jouissen  
exploits

de sa fidèle soumission aux désirs du Souverain Pontife, si souvent et si clairement exprimés, relativement au Tiers-Ordre de Saint-François. L'un des vicaires revêtait, lui aussi, les livrées séraphiques, que les deux autres portent depuis longtemps, et au presbytère désormais, chacun peut dire « Notre Père saint François ! »

Il y eut 105 prises d'habit, comprenant 20 hommes et 85 dames, ce qui avec les 66 personnes déjà reçues avant ce jour, porte le nombre des Tertiaires à 171. Huit novices firent profession.

A la même cérémonie, la Fraternité des Sœurs fut canoniquement érigée sous le vocable de la jeune et admirable sainte Rose de Viterbe. Les frères font humblement leur noviciat et n'attendent que le jour de leur profession pour être eux-mêmes érigés en Fraternité distincte. Voici le résultat des élections :

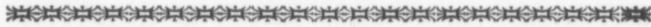
Supérieure .....	D <sup>me</sup>	NARCISSE GAUTHIER.
Assistante .....	“	EDOUARD LEMIEUX.
Maitresse des Novices ..	D <sup>lle</sup>	AGLAË TALBOT.
Secrétaire .....	“	DENISE MARMETTE.
Trésorière .....	“	MARIE LABERGE.
Infirmière .....	D <sup>me</sup>	EUGÉNIE RENAULT.
Sacristine .....	D <sup>lle</sup>	CAROLINE POIRIER.
Discrète .....	D <sup>me</sup>	MICHEL LESPÉRANCE.
“ .....	“	CHIQUETTE,
“ .....	“	JACQUES PROULX,
“ .....	“	ANSELME NORMAND,
“ .....	D <sup>lle</sup>	EVA BOULANGER,

Monsieur l'Abbé A. Lamothe est le Directeur de la nouvelle Fraternité. Sous sa direction et avec la bénédiction de Notre séraphique Père saint François, la famille franciscaine de Saint-Thomas de Montmagny ne peut que croître et prospérer. Du haut du ciel, les missionnaires récollets se réjouissent de voir la renaissance de la famille et de l'esprit séraphiques, sur cette terre qu'ils ont évangélisée, ici-bas les Frères Mineurs se réjouissent de reconquérir pacifiquement le théâtre des religieux exploits de leurs ancêtres.

FR. ANGE-MARIE. O. F. M.



## BIBLIOGRAPHIE



LA NOUVELLE-FRANCE. — Tel est le titre suggestif d'une *Revue* mensuelle dont le premier numéro est annoncé pour le 1<sup>er</sup> janvier 1902. Destinée à être l'organe des intérêts religieux et nationaux des canadiens-français, cette *Revue* paraîtra, comme il convient, dans la vieille métropole de la Nouvelle-France : à Québec.

Théologie, philosophie, jurisprudence, questions sociales, sciences, arts, histoire, littérature, tel est le vaste cycle des matières qui y sont traitées.

Dans le *Programme-prospectus* qu'ils publient, les Directeurs de la nouvelle *Revue* déclarent poursuivre deux nobles buts.

Le 1<sup>er</sup> est de faire lire une *Revue*. La passion du *Journal* est une passion dominante du jour et c'est peut-être celle qui contribue le plus à faire les esprits superficiels, et les mœurs légères qui sont à déplorer de nos jours. Le journal, s'il est mauvais, est le plus rapide et le plus sûr agent du mal, et malheureusement ce qu'on appelle le bon journal, du moins tel qu'il paraît, est loin d'avoir pour le bien la même influence. On a été jusqu'à dire que le journal, même bon, est un mal, mais un mal nécessaire, étant donnée l'existence du mauvais. Par le seul fait que c'est un *journal*, un *quotidien*, il porte, pour ainsi dire, dans ses flancs un vice originel : rares et habiles sont les écrivains qui savent l'effacer.

Le bon livre est bien autrement puissant pour le bien, bien autrement propre à former l'esprit et le cœur, à donner une culture sérieuse et profonde.

Mais qui lira les bons livres ? qui même les connaîtra ? qui, de nos jours aura le loisir et le goût de se plonger dans une lecture qui sera une véritable étude ? Il faut à nos contemporains des périodiques moins hâtifs et plus substantiels que le journal, moins sérieux et plus universels qu'un livre, il leur faut des articles qui délaient et qui mâchent la doctrine, la mettant à la portée d'esprits peu habitués ou peu disposés aux méditations profondes. Il leur faut de petites doses, faciles à prendre et à digérer, rendues attrayantes par l'enveloppe qui les entoure et l'art qui les a disposées, Or, tout cela se trouve dans une *Revue* bien rédigée, on le trouvera dans la *Nouvelle-France*. Ni le fond ni la forme ne lui manqueront, tout y sera certainement attraction : le titre, le format, le choix des matières, le nom des directeurs, l'éminente personnalité des collaborateurs, et, faut-il l'ajouter, la modicité extrême du prix de l'abonnement.

2<sup>me</sup> Former des Lecteurs, de vrais lecteurs n'est pas le but.

unique de la *Nouvelle France*, elle a la noble ambition de vouloir former des écrivains et de vrais penseurs. Son dessein est de fournir à tous les travailleurs de bonne volonté, l'occasion d'exploiter le vaste champ des sciences et des lettres et nous serions heureux, ajoutent les Directeurs, si notre *Revue* réussissait à mettre en activité toutes les forces intellectuelles dont notre race peut disposer.

Rien certainement n'est plus propre à tailler une plume et à exercer un esprit que la production d'un article sérieux revêtu d'une forme convenable, et le lecteur ne se doute pas des recherches, des études, des connaissances préalables qu'ont exigées les quelques pages d'un article composé avec la préoccupation de l'instruire et de lui plaire. Rien non plus n'est plus propre à former un penseur original, indépendant des opinions toutes faites qui lui sont servies. « Trop souvent nous pensons après les autres et par les autres. La méthode est simple mais peu profitable avec de telles accoutumances. Les esprits restent sans vigueur, les opinions sans indépendance, et le sens critique sans acuité. De là naissent une déplorable facilité à se fourvoyer à la suite de guides peu sûrs et une complaisance dangereuse pour des idées qu'on accepte sans les discuter », c'est pourtant la méthode facile de ceux qui lisent, mais ce ne sera pas la méthode de ceux qui auront le souci d'écrire. Il leur faudra fournir aux intelligences des lecteurs canadiens, le pain dont elles ont besoin, accommodé à leur goût et à leur tempérament. Ce pain, ils ne pourront le prendre nulle part, il leur faudra de toute nécessité le pétrir eux-mêmes. Ils devront se livrer à des études spéciales, je dirai locales, surtout s'ils abordent, comme l'annonce le programme, le domaine des sciences expérimentales comme sont l'économie politique, les questions sociales, ouvrières, agricoles etc. . . . sciences et questions toutes d'actualité et dont les conclusions si pleines de conséquences pour le bonheur des nations sont pourtant, comme leurs données, si diverses d'après les pays et les milieux.

A ces deux points de vue, que nous considérons de préférence, nous regardons la *Nouvelle-France* comme une œuvre patriotique et un bienfait national.

Toutefois nous savons que ce sont les lecteurs qui font le succès d'une *Revue* ; les écrivains ne manqueront pas à la *Nouvelle-France*, les lecteurs pourraient lui faire défaut. Nous encourageons donc autant qu'il dépend de nous, nos Tertiaires instruits à encourager l'œuvre par leur abonnement et à en retirer par la lecture les premiers avantages que nous avons signalés. Nous souhaitons longue vie et féconde carrière à la *Nouvelle-France* (1) !

(1) L'abonnement pour le Canada et les Etats-Unis est de : un dollar par an. S'adresser à l'Archevêché de Québec. Chaque livraison sera de 48 pages.

## Notre Prime pour 1902

**C**'est avec une légitime curiosité que nos chers Lecteurs se demandent quelle sera notre Prime pour 1902. Ils se plaisent à reconnaître que jusqu'à présent ils n'ont jamais été trompés dans leur attente. Chaque fois la nouvelle a été digne de celle qui l'avait précédée. Cette fois nous espérons combler tous leurs vœux en leur offrant les FIORETTI OU PETITES FLEURS DE SAINT FRANÇOIS, légendes du Moyen-Age, traduite par Monsieur l'abbé Riche P. SS.: édition augmentée d'une Etude sur les Monuments franciscains d'Assise et illustrée de très nombreuses gravures.

Pour faire apprécier cet ouvrage de nos Tertiaires et de tous nos lecteurs nous leur mettons sous les yeux la Préface des éditeurs. Elle leur fera entrevoir les jouissances que leur procurera la lecture de ce livre et le grand profit spirituel qu'ils ne manqueront pas d'en retirer.

### PRÉFACE DES FIORETTI

Les Fioretti de saint François sont considérées à bon droit comme un chef-d'œuvre de la littérature italienne. Leur grâce, leur fraîcheur, leur parfum de sainteté, leur naïve simplicité en font un livre vraiment délicieux et attrayant. La piété y trouve un aliment, et cet attrait que nous avons naturellement pour le merveilleux y est pleinement satisfait. Longtemps, toujours même, il nous reste quelque chose de cette avidité enfantine qui cherche et veut sans cesse entendre de belles histoires. Les petites Fleurs de saint François aux histoires naïves et vraies ne peuvent donc que nous plaire.

Les Fioretti ont eu plusieurs traductions. Celle de l'abbé A. Riche que nous présentons à nos lecteurs, est, croyons-nous, la plus estimée, ses nombreuses éditions en font foi. La magistrale introduction qui précède le texte est un résumé de la vie et de l'esprit du séraphique Patricien d'Assise, c'est la clef nécessaire à l'intelligence des merveilles qui vont être narrées. Elle nous révèle l'influence de ces pages sur les cœurs. En lisant cette introduction, on sent qu'ayant lu les Fioretti, les ayant méditées, pour les traduire et pour savourer leurs charmes irrésistibles, le traducteur a compris saint François, l'a aimé, s'est enthousiasmé de lui. C'est d'ailleurs une victoire certaine qui reste toujours à saint François si l'on veut s'approcher de lui. C'est un fascinateur ! Lisez sa vie, lisez ses ravissantes Fioretti, et vous serez



obligés d'aimer le Pauvre d'Assise. C'est un piège qu'il nous tend. Et comme tous les pièges, celui-ci est plein d'attraits, il a son appât. Mais aussi comme tous les pièges et toutes les industries de Dieu pour attirer les âmes, François ne nous attire à lui que pour nous conduire à Jésus. Ah ! comment ne pas se laisser prendre volontiers à tout ce qu'il y a de beau, de ravissant, de céleste, dans la vie du séraphique François ?

Au charme de la poésie, nous avons voulu ajouter les grâces du dessin qui mettent devant nos yeux les scènes racontées. Plusieurs des gravures sont tirées des grands maîtres, d'autres sont dues à des plumes naïves et franciscaines comme les personnages qu'elles essaient de faire revivre sous leurs traits. Œuvres d'un art en enfance, elles ne pourront déplaire à ceux que les pages des Fioretti sauront charmer.

Le traducteur a ajouté, à la fin de l'ouvrage, une étude sur les monuments franciscains d'Assise. Il nous conduit en pèlerinage aux lieux bénis où vécurent saint François et ses premiers compagnons, il nous fait visiter les vestiges sacrés qu'ont laissés là les Saints. On le suit avec émotion espérant à chaque pas retrouver le Père des Mineurs, Claire sa sœur et sa digne coadjutrice, espérant rencontrer le frère Egide ou... le frère Junipère ! Ces saints personnages dorment dans leur tombe ; pèlerins avec le pieux traducteur nous baisons leur poussière vénérée, nous revoyons les lieux où ils ont vécu et qui sont conservés avec un religieux respect.

Viennent enfin quelques notes. Dans les livres de science, d'histoire, de critique, les notes finales sont toujours la frayeur des simples lecteurs et peut être est-ce pour qu'on puisse les passer plus facilement qu'elles sont reléguées ainsi, bien loin, à la fin. Mais ici, ces quelques notes ne sont qu'une continuation des « Petites Fleurs » : quelques traits de la vie du séraphique Père, ou d'intéressants détails sur les monuments qui rappellent son souvenir. On peut les lire sans crainte.

Tel est l'ouvrage que nous présentons à nos lecteurs. Nous n'avons qu'un regret, c'est que l'édition que nous venons d'en faire ne soit pas aussi parfaite que nous l'aurions désiré. Puisse-t-elle du moins porter à chacun de nos bienveillants lecteurs une étincelle de l'amour divin qui embrasait le cœur du Séraphim d'Assise et de ses premiers compagnons !

LES RÉDACTEURS

*de la Revue du Tiers-Ordre*

*et de la Terre-Sainte.*



# TABLE DES MATIÈRES

pour l'année 1901

## Piété

Au Christ Rédempteur .....	41, 131
Jésus-Christ est Dieu.....	171
Jésus-Christ est Homme .....	217, 265
Jésus-Christ est Roi .....	305
Jésus-Christ nous fait connaître Dieu.....	353
Jésus-Christ nous révèle la Providence.....	395
Jésus-Christ et les âmes du Purgatoire.....	435
Jésus-Christ et la Pauvreté .....	473
Lettre Encyclique de S. S. le Pape Léon XIII.....	42, 82
Le Sacré-Cœur .....	106
Pauvreté et Royauté.....	393

## Marie

Marie .....	169, 193, 282
-------------	---------------

## Saints de l'Ordre Séraphique

Vénération Jeanne Antide Thouvet.....	100
Bienheureuse Madeleine Martinengo.....	103
Martyrs de Sumatra .....	103
Le B <sup>x</sup> Jean de Triora.....	112, 187
Le Vénération Cotelengo .....	153
Le Vénération J.-B. de Bourgogne.....	192
La Vénération Marie Emilie de Rodat.....	192, 283
La B <sup>me</sup> Marie-Crescence de Kaufbeuren 221, 235, 241, 274, 314 .....	398, 440
B <sup>x</sup> Théophile .....	241, 327
Un nouveau B <sup>x</sup> de l'Ordre, Antoine Bonfadini .....	282

## Premier Ordre

Le R. P. Arsène-Marie de Servières.....	11, 60, 88, 135
Frère Didace.....	37, 77
Prédicateurs de Carême à Rome .....	153
Oratorio du P. Hartmann .....	195
Une première Messe .....	289
Les anciens récollets.....	339, 378, 418, 458
Mort du R <sup>me</sup> P. Général .....	403, 445
Le R <sup>me</sup> P. Louis de Parme.....	365, 404
Souvenirs Franciscains à Saint-Thomas de Montmagny 426, 498	
Le Retour à Dieu ou Saint-Jacques de la Marche .....	433



	Mile-End .....	105
	Rigaud et Hudson .....	74
144	Saint-Adrien .....	414, 479
162	Saint-Boniface Shawanagan .....	74
	Hull .....	492
102	Saint-Charles de Bellechasse .....	156, 371
190	Saint-Damase .....	128
168	Sainte Dorothée .....	453
	Saint-Ephrem d'Upton .....	72, 330
	Saint-Ferdinand d'Halifax .....	413
51	Saint-Henri de Lévis .....	142, 494
22	Saint-Hyacinthe .....	333
23	Saint-Jacques de l'Achigan .....	158, 495
134	Saint-Jean Chrysostôme de Lévis .....	197
15	Saint-Léon le Grand .....	24
54	Saint-Léonard de Port-Maurice .....	170
71	Sainte-Marthe .....	372
02	Sainte-Monique de Nicolet .....	369
04	Saint-Martin .....	24
57	Saint-Michel de Napierville .....	291, 332
79	Saint-Philippe de Laprairie .....	24, 496
94	Saint-Roch de l'Achigan .....	495
95	Sainte-Rose de Laval .....	242
44	Saint-Thomas de Joliette.....	495
91	Sainte-Thérèse de Elainville .....	24, 829
11	Saint-Valérien de Milton .....	339
66	Sorel .....	370

**Nouvelles de Famille**

	Pèlerinage à Assise .....	69
	La Princesse Elizabeth de Belgique .....	57
	Les Frères-Mineurs à Liège .....	71, 140
	La procession des enfants à l'Ara-Cœli .....	99
	Le saint cardinal Hélie de Bourdeille .....	99
52	Œuvres Inédites du Fr. Léon .....	99
88.	Nouveaux définites généraux .....	100, 489
51	Irlande .....	102
87	Mission à Saint-Constant.....	104
55	Le vingtième siècle .....	106
57	Les Frères-Mineurs à Pongres.....	154
97	Sacre de Mgr Verheagen en Chine .....	156
71	Deux anniversaires de Léon XIII .....	191
54	Jubilé pontifical .....	192, 364
70	Franciscain acquitté.....	196
54	L'église Saint-François d'Assise à Montréal.....	226
30	Nouveau secrétaire Général .....	236
52	Un mot de Léon XIII .....	327
30		



328	Au Pontife-Roi .....	81
364	Nouvelles de Rome 63, 88, 152, 191, 235, 282 364, 403, 444, 489	
365	Le Pape et les religieux en France .....	91
368	Encyclique sur la démocratie.....	98
412	Œuvres de la charité Séraphique .....	100
445	Bénédiction du Souverain Pontife .....	129
446	A quoi servent les religieux .....	146
448	Le Christ à sa place .....	160
448	La persécution en France .....	196
	Victor Hugo et les religieux .....	206
	Deux consistoires .....	235
	Sacré Collège .....	235
491	Bienfaiteurs d'Assise .....	241
483	Reconnaissance au B <sup>e</sup> André de Spello .....	258
102	Persécution au Portugal — Bref de Léon XIII .....	326
283	Assise .....	327, 411
237	A la porte du Paradis.....	383
238		
239		
284		
285		
285		
411		
365		
405		
408		
409		
411		
447		

#### Saint Antoine

	Chronique de saint Antoine 33, 120, 162, 207, 253, 299, 423, 465	
	Nouvelle église dédiée à saint Antoine .....	34
	Voleurs découverts et convertis .....	34
	Faveurs ..... 35, 121, 208, 255, 300, 347, 366, 424, 466	
	Saint Antoine est puissant .....	116
	Les lis de saint Antoine .....	153, 192
	Le culte de saint Antoine (Poésie).....	257
	Un enfant retrouvé .....	293
	La fête de saint Antoine .....	297
	Saint Antoine de Padoue et l'Assomption de la Très Sainte Vierge .....	343
	Fête de saint Antoine à Brive .....	381

#### Bibliographie

	Vie de la B <sup>ve</sup> M. Mad. Martinengo par le R. P. Stanislas de Varnies F. M. cap. ....	124
	La Revue Eucharistique .....	124
	Fr Léon (vie de Fr Egide) .....	154
	Quo Vadis .....	163
	Le saint Nom de Jésus (R. P. Pierre-Baptiste) 164, 259, 386	
	Le chant dans l'Ordre Séraphique (R. P. Eusèbe O. F. M.)	212
	Authenticité de la légende des trois compagnons .....	213
	Etudes d'histoire franciscaine .....	213
	Le Traité de la Vraie Dévotion de la Très Sainte Vierge (B. de Montfort) .....	261
	Les publications de l'annaliste de l'Ordre .....	283
	Manuel du prêtre Tertiaire .....	301
	La Nouvelle-France .....	502
	Notre Prime .....	504

La bonne ménagère .....	350
Les missions catholiques .....	366
Pratique de discipline et de perfection (R. P. Pothron) .....	387
Le Trésor Caché (S. Léonard. de P. Maurice) .....	388
Autour du Catholicisme social (G. Goyau) .....	425

#### Nécrologie

Nécrologie 38, 78, 125, 167, 214, 262, 302, 357, 389, 430, 469, 506	
Frère Mathurin .....	38
Le R. P. Tortel .....	165
Sa Grandeur Mgr L. Z. Moreau .....	302
Le R <sup>m</sup> P. Ls Lauer Ministre Général .....	430
Le R. P. Léonard de Meillon .....	469
M. Léandre Chaput .....	466

#### Gravures

La Sainte Famille .....	(hors texte)	janvier.
Sainte Marguerite de Cortone .....	" "	février
Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII .....	" "	mars
Le Crucifix .....	" "	avril
La Vierge à la Grotte .....	" "	mai
Eglise des Frères-Mineurs de Montréal.....	" "	juin
La Visitation .....	" "	juillet
Ste Claire et sainte Elizabeth .....	" "	août
Saint Pacifique .....	" "	sept.
Saint François, saint Louis roi et sainte Elizabeth de Hongrie .....	" "	oct.
Saint Jacques de la Marche .....	" "	nov.
L'adoration des Bergers .....	" "	déc.
Le T. R. P. Arsène-Marie de Servières .....		138
Le R. P. Tortel .....		165
Le tombeau de la Très Sainte Vierge .....		484

FIN